

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU**

SEANCE DU 18.10.2018

Date de la convocation : 15/10/2018
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12
Date d'affichage : 09/11/2018

L'an deux mil dix-huit et le dix-huit du mois d'octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, JORAND Patrick, MEDIANE Viviane, MADEC Dominique, CADREN Vincent, CHARTIER Thierry, LE NORMAND Christian, CENSIER-LEMAIRE Marie.

Absents excusés : LE GRAND Jeanne (procuration à LANDOUAR Jean-Michel), JACOB Daniel (procuration à FLAGEUL Alain), ALLAIN Valérie, METAYER Isabelle.

Secrétaire de séance : Alain FLAGEUL, 1^{er} adjoint.

**DÉLIBÉRATION N° 8 – annule et remplace la délibération n°4
TARIFS LOCATION DE LA SALLE LOUIS CADO ANNÉE 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit, les tarifs de location de la salle Louis Cado à compter du 1er janvier 2019 :

TARIFS POUR LES PARTICULIERS

	Particulier de la commune	Particulier extérieur à la commune
Du vendredi 14h au lundi 9h	376 €	518 €
Cuisine + vaisselle	81 €	127 €
Chauffage <i>(facturé systématiquement du 1^{er} novembre au 31 mars)</i>	112 €	112 €

	Particulier de la commune	Particulier extérieur à la commune
24 h (de 9h à 9h)	203 €	305 €
Cuisine + vaisselle	51 €	71 €

Chauffage (facturé systématiquement du 1 ^{er} novembre au 31 mars)	71 €	71 €
	Particulier (ou association) de la commune	Particulier (ou association) extérieur à la commune
Réveillon du Nouvel An Du 31/12 à 9h au 02/01 à 9h (Cuisine, vaisselle et chauffage inclus)	508 €	1016 €

TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS

- Pour les associations extérieures :

. A la journée (base 8 heures)	203 euros
. Une journée supplémentaire	66 euros
. Chauffage à la journée	37 euros
. Chauffage journée supplémentaire	27 euros
. Cuisine à la journée	84 euros

- Pour les associations locales :

. pour tous types de manifestations	gratuit
-------------------------------------	---------

POUR TOUS

- **Réduction** du montant de la location calculée comme suit :

* 20% du montant total des achats chez les commerçants de la commune avec un montant plafonné à 20% de la location de la salle (applicable au paiement du solde sur présentation de facture)

- **Caution** à la remise des clés pour les particuliers 500 euros

- **Arrhes** à la réservation pour les particuliers :

. Locaux	50 %
. Extérieurs	50 %

- **Location des grilles d'exposition :** gratuit

- **Location de la scène :** 50 euros

- **Facturation de la vaisselle manquante :**

. Assiette	4.20 euros
. Tasse à café	2.50 euros
- Soucoupe tasse	1.80 euros
- Sucrier	5.20 euros
- Pichet, carafe, coupe champagne	4.20 euros
. Petit ramequin, couteau économe, couteau de table	2.75 euros

. Verre, autres couverts	1.95 euros
. Plat inox, saladier	8.35 euros
. Plat sabot en grès, écumoire, louche inox, fouet	13.90 euros
- Araignée inox	20 euros
- Tire-bouchon	20 euros
- Coupe pain et ramasse miettes	60 euros
- Corbeille à pain	10.80 euros
- Soupière en inox	17.30 euros
. Faitout en alu	83.50 euros

Pas de location de la sonorisation.

*Délibération rendue exécutoire par affichage
et transmission au représentant de l'État le 09.11.2018*



**Pour copie conforme
Joël LE JEUNE, Maire**

Joël LE JEUNE, Maire

